



ISSN 1499-9382

# Le Ferdinois

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE  
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND

Vol.22 no 03 | Octobre 2022

ST-FERDINAND

Version électronique  
disponible sur le site web  
de la municipalité  
[stferdinand.ca](http://stferdinand.ca)

## 02 Nouvelles municipales

## 04 À savoir

## 06 Les belles histoires du maire d'en haut

## 08 Actualité

## 10 À l'affiche

## 12 Calendrier



# Nouvelles municipales

## SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 3 OCTOBRE 2022

1. La municipalité a renouvelé son adhésion à GROBEC au montant de 75 \$ pour l'année 2022.
2. Le conseil a accepté la demande de paiement finale de C.R.L. Construction Inc. au montant de 28 725.35 \$ pour les travaux de construction du bâtiment de services au Parc Versant du Lac.
3. Le conseil a accepté la demande de paiement no 5 de Pavage Centre Sud du Québec au montant de 8 675.18 \$ pour les travaux de réfection de la route du Domaine-du-Lac (segments 71-72).
4. Le conseil a accepté la demande de paiement no 3 de L4 Construction Inc. au montant de 1 458 093.07 \$ pour les travaux de réfection de la rue Principale Sud.
5. Le conseil a embauché Laura Bédard comme aide-inspectrice en environnement et urbanisme à compter du 26 septembre jusqu'à la mi-avril à raison de 14 heures/semaine et de la mi-avril à la mi-septembre à raison de 35 heures/semaine.
6. La municipalité versera une aide financière de 5 290 \$ à l'Association du Lac William pour le fonctionnement de l'organisme en 2022.
7. La municipalité versera une aide financière de 150 \$ au Centre d'action bénévole de l'Érable.
8. Le conseil a retenu les services de Me Gabriel Bordeleau, avocat du cabinet Lambert Therrien S.E.N.C. pour agir à titre de procureur de la municipalité à la Cour municipale commune de Plessisville et ceux de Me Jean-Philippe La Haye à titre de procureur suppléant.
9. La municipalité reconnaît La Traversée 12-18 ans Inc. comme un organisme à but non lucratif exerçant une activité admissible, soit d'empêcher que des personnes deviennent en difficulté, en l'occurrence les jeunes de 12 à 18 ans et reconnaît l'immeuble leur appartenant comme un immeuble pouvant être exempt de taxe foncière, municipale et scolaire.

Les Sentiers Art-et-Nature sont accessibles en tout temps!

10. Le conseil a accepté de rembourser à Thomas Henri les frais encourus pour la réparation des dommages causés à son véhicule par un employé municipal lors de travaux de débroussaillage, soit 379.42 \$.
11. La municipalité a affecté à la réserve financière pour les dépenses décrétées par le règlement no 2019-202 un montant de 267 000 \$ à la suite de la maison située au 300 rue Bernier Ouest.
12. La municipalité prendra 20 171 \$ de la réserve financière créée par le règlement no 2021-217 pour le paiement des intérêts et le remboursement en capital des échéances de l'année 2022 de l'emprunt décrété par le règlement no 2019-202.
13. La municipalité demande au ministère des Transports d'installer sur la route de Vianney deux panneaux clignotants annonceur de vitesse aux entrées du village de Vianney et de marquer la chaussée de la route de Vianney en gros caractères indiquant 50 km/h au centre du village de Vianney.
14. Le conseil a accepté la demande de permis de rénovation soumise par Jean Bergeron et Sylvie Robin localisée au 553 rue Principale dans la zone R/C-7 assujettie au règlement sur les PIIA pour fermer le dessous de leur galerie pour faire un espace de rangement.
15. Le conseil a accepté la demande de permis de rénovation soumise par François Boivin localisée au 600 rue Principale dans la zone R/C-6 assujettie au règlement sur les PIIA pour intégrer deux logements à la résidence existante.
16. La municipalité a formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels composé du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels (greffière-trésorière) et de la directrice générale. Ce comité sera chargé de soutenir la Municipalité dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la Loi sur l'accès.
17. Un avis de motion a été donné qu'à une prochaine séance ordinaire, sera soumis pour adoption un règlement relatif au traitement des élus municipaux.
18. Le conseil confirme que le mandat est complété pour les travaux prévus à la demande de subvention du RIRL-2016-371B – route du Domaine-du-Lac (segments 71-72 et du RIRL-2018-900 – route du Domaine-du-Lac (segment 73).
19. La municipalité vend à Karel Benoit un terrain situé au 541 route de Vianney (ancien presbytère) au prix de 65 800 \$. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents requis.

## À savoir

### Informations pratico-pratiques

#### Municipalité de Saint-Ferdinand

📍 375, rue Principale, Saint-Ferdinand (QC) G0N 1N0

🕒 **HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi au jeudi: 9h à 12h / 13h à 16h45  
Vendredi: 9h à 12h

☎ (418) 428-3480  
(418) 428-9724 (télécopieur)

✉ info@stferdinand.ca

🌐 www.stferdinand.ca

📘 Municipalité de Saint-Ferdinand

📷 Municipalite.StFerdinand

ST-FERDINAND



### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

📅 **Lundi le 7 novembre**

🕒 **19h**

📍 **821, rue Principale  
(salle du conseil)**

## Le Ferdinois

Ce journal municipal est publié par la municipalité de Saint-Ferdinand et est distribué gratuitement à tous les foyers de la municipalité. Sa rédaction est faite en collaboration avec les responsables des services municipaux concernés.

- Conception et mise en page: Coralie Charpentier
- Tirage: 1 000 copies
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada

ST-FERDINAND

## Bibliothèque Onil-Garneau

🕒 *Horaires*

**Mardi:** 13h à 19h

**Mercredi:** 13h à 19h

**Jeudi:** 13h à 19h

*Contact*

👤 Hélène Mercier

☎ (418) 428-9607

🌐 www.stferdinand.ca/bibliotheque

📘 Ami de la Bibliothèque Onil-Garneau



## RAPPEL

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public entre 23h et 7h du 15 novembre au 1er avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Rappel amical

### TAXES MUNICIPALES

Le troisième versement est échu depuis le 1er octobre.

Merci!

## URGENCE VOIRIE!

LE NUMÉRO DE GARDE POUR LA VOIRIE EST LE  
**(418) 332-5941**

## ÉCOCENTRE

Ouvert jusqu'au 31 octobre

Samedi de 8h à 16h  
Dimanche de 8h à 12h



### Prise de sang

Saviez-vous que vous pouvez effectuer vos prélèvements sanguins et urinaires à la salle du conseil? Pour peu de frais, Mme **Marjolaine Henri**, membre de l'Ordre des technologistes médicaux du Québec, peut répondre à vos besoins. Vous pouvez même avoir ce service dans le confort de votre foyer.

supermarjo2@hotmail.com  
819 350-4195



## Popote roulante



Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre des mets réfrigérés et mets à texture adaptée aux personnes admissibles, le tout livré chaque semaine à domicile.

Pour plus d'informations, téléphonez au (819) 362-6898.

## Besoin d'un transport pour un rendez-vous médical?

Le Centre d'action bénévole de l'Érable offre également le transport pour tout rendez-vous d'ordre médical en région ou à l'extérieur. Pour plus d'informations, téléphonez (819) 362-6898.



## 26 OCTOBRE 2022

### Collecte de feuilles mortes

Déposez vos surplus de feuilles mortes dans des sacs transparents ou de papier au bord du chemin.

### VOS ÉLUS ET LEURS COMITÉS

#### YVES CHARLEBOIS

Maire  
[ycharlebois@stferdinand.ca](mailto:ycharlebois@stferdinand.ca)

#### JOËL FONTAINE

Conseiller du district 1  
[joelfontaine01@gmail.com](mailto:joelfontaine01@gmail.com)  
Comité consultatif de gestion du lac, Comité de loisirs, culture et tourisme

#### JEAN-CLAUDE GAGNON

Conseiller du district 2  
[jeanclauddegagnon45@outlook.com](mailto:jeanclauddegagnon45@outlook.com)  
Comité de voirie et travaux publics, Comité des ressources humaines

#### MATHIEU HENRI

Conseiller du district 3  
[henri\\_440@hotmail.com](mailto:henri_440@hotmail.com)  
Comité des finances, Comité d'embellissement

#### ROGER EAST

Conseiller du district 4  
[rogereast2340@yahoo.ca](mailto:rogereast2340@yahoo.ca)  
Comité consultatif de gestion du lac, Comité d'embellissement, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des ressources humaines, Comité responsable de l'aménagement du SANA

#### AUDREY OUELLETTE

Conseillère du district 5  
[odrey19812@hotmail.com](mailto:odrey19812@hotmail.com)  
Comité de loisirs, culture et tourisme, Comité de promotion économique

#### JEAN-PAUL PELLETIER

Conseiller du district 6  
(418) 956-0802  
Comité de voirie et travaux publics, Comité des finances



## Les belles histoires du maire d'en haut

Par Yves Charlebois

Ce dimanche 16 octobre, une oeuvre d'art a été dévoilée à la marina pour officialiser le nom du parc derrière l'ancien presbytère Espace Magella Marcoux. L'oeuvre est une création de Mélanie Arcand, une résidente de Saint-Ferdinand qui est sculptrice et technicienne à la Fonderie d'art d'Inverness depuis 2000. Mélanie a grandi à Pont-Rouge en banlieue de Québec avant de s'établir dans la région. Elle a suivi ses premiers cours de dessin dès l'âge de 11 ans. Elle touche également la peinture, le pastel et a aussi une formation en graphisme. Cette sculpture a été réalisée au départ avec de la cire et tout un procédé de moulage s'en est suivi jusqu'à la coulée en bronze et sa patine, c'est-à-dire une forme de polissage très complexe.

Le principal intéressé, Magella Marcoux, était heureux de cette attention. Et ses frères et soeurs présents pour l'occasion ont souligné ce travail remarquable. Sur la photo, on reconnaît Magella, Mélanie Arcand et sa fille Maëlle.



Deux petites nouvelles intéressantes : Guylaine Thibault fera revivre les déjeuners au restaurant dans un proche avenir. Guylaine vient d'acquiescer l'ancien restaurant l'Oriental et a convaincu l'ex-restaurateur André Lemay de reprendre du service aux fourneaux. Dans son établissement, Guylaine va offrir des déjeuners et des dîners en plus d'avoir un comptoir de prêt à manger. À suivre.

En décembre, Michel Gardner (fils de l'ex-notaire Yvon Gardner) et Christian Leduc inaugureront une épicerie fine qui s'appellera Le Gourmand. Ils concocteront aussi des plats cuisinés pour emporter. Ils ont acheté l'ancien salon d'esthétique Cléopâtre sur la rue Principale et y ont réalisé des travaux de rénovation et d'aménagement depuis quelques mois.

Sylvain Roy, le fils de Florence et Gaston Roy, vient de se qualifier pour participer au marathon de Boston qui aura lieu le 17 avril 2023. Pour obtenir cette qualification, il fallait qu'il participe à trois autres marathons homologués. Ainsi, il a couru à Philadelphie, à Ottawa et en Floride. Il fallait qu'il réussisse les parcours avec un temps minimum de 3h20 dans sa catégorie de 45 ans. Question de garder le rythme, Sylvain sera au marathon de New York le mois prochain. Il habite à Québec et travaille en informatique à la Régie de l'assurance-maladie. On se demande de qui il retient pour l'activité sportive... Toutes nos félicitations.



Louis-Pierre Thibeau, copropriétaire des eaux Everest dans le 6<sup>e</sup> Rang, est une véritable machine à idées. Après avoir mis en marché de l'eau distillée avec un pH contrôlé pour les chiens et les chats, voilà qu'avec des associés il a lancé il y a six mois de la nourriture révolutionnaire pour animaux. La nourriture de type moulée contient une protéine alternative sans produit animal jumelée avec des probiotiques et des vitamines. « Avec l'eau pour les chats et les chiens, j'avais une porte d'entrée pour distribuer d'autres produits pour les animaux », explique-t-il. Ce nouveau produit vient de faire son entrée en Chine ainsi qu'au Japon, aux États-Unis et en Inde. L'eau du 6<sup>e</sup> Rang est maintenant bu par des chiens et des chats japonais, chinois, américains et canadiens. Lors de mon passage à l'usine, j'ai vu des bouteilles d'eau avec des étiquettes écrites en japonais (du moins, c'est ce que j'ai pensé)... Louis-Pierre me confie qu'il a plusieurs autres idées.



À l'église de Saint-Ferdinand, c'était la célébration annuelle des jubilaires. Plusieurs couples ont renouvelé leurs vœux de mariage dans une cérémonie tenue le 12 octobre présidée par le curé Jean-Luc Laflamme.



J'invite nos grandes chasseresses et chasseurs à me faire parvenir des photos de leurs récoltes avant le 10 novembre pour la prochaine édition du journal Le Ferdinois ainsi que leurs histoires à ycharlebois@stferdinand.ca. Je vous souhaite une bonne saison et soyez prudentes et prudents.

Pour me joindre, c'est au 418-428-9569, à l'hôtel de ville au 418-428-3480, poste 4302, et par Messenger à mon nom.

## Actualité

*Nouvelles locales, faits divers et rappels*

### JOYEUSE HALLOWEEN!



Les petits monstres, les princesses et autres enfants costumés déambuleront encore une fois dans les rues pour la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Nous vous demandons donc de **redoubler de prudence sur les routes**, de circuler à vitesse réduite et de laisser la priorité aux enfants qui sillonneront les rues. De plus, sachez que les pompiers de Saint-Ferdinand assureront la sécurité dans les rues de la municipalité de 18h à 20h. Merci de votre habituelle collaboration et joyeuse Halloween!

### UN MESSAGE DU GROBEC : LES CHEMINS FORESTIERS CONTRIBUENT À LA DÉGRADATION DES MILIEUX HUMIDES



Le saviez-vous? Les milieux humides sont un peu les reins de notre planète! Dans le grand spectacle qu'est la Nature, ils ont pour rôle de filtrer l'eau qui s'écoule, assurant sa bonne régulation en plus d'améliorer sa qualité. Au Québec, certains d'entre eux se retrouvent au sein des milieux boisés. D'ailleurs, il est estimé que les milieux humides à potentiel forestier recouvriraient 11% de la superficie productive des forêts privées<sup>1,2</sup>. Dans le bassin versant de la rivière Bécancour, les milieux humides boisés représentent 8,9% du territoire. Mais qu'est-ce que cela implique? Eh bien, cela signifie que ces milieux humides sont particulièrement vulnérables aux activités humaines et que leur conservation dépend presque entièrement de l'adoption d'habitudes durables par les propriétaires de telles forêts<sup>3</sup>.

#### Les conséquences



De toutes les sources de perturbation des milieux humides boisés, la voirie serait la plus importante. Pourquoi? Parce que les chemins forestiers ont tendance à beaucoup s'éroder, et ce, à un rythme rapide! Ce qui veut dire qu'ils sont une source majeure de sédiments, lesquels font leur chemin vers les cours d'eau environnants et dégradent les habitats aquatiques<sup>4</sup>. Un exemple concret dans la région à ce sujet est la création de delta de sédiments dans les lacs, principalement dans le lac à la Truite d'Irlande, le lac William et le lac Joseph. De plus, les chemins forestiers modifient l'écoulement de l'eau, influençant sa durée de rétention et sa qualité, affectant, notamment, la métamorphose des amphibiens avant l'assèchement estival. Ils constituent aussi, par leur simple présence, une barrière à la migration de ceux-ci vers d'autres milieux humides boisés<sup>5</sup>.

#### Les solutions à adopter<sup>5</sup>

Il est possible de maintenir les fonctions hydrologiques bénéfiques des milieux humides et hydriques en appliquant des bonnes pratiques d'aménagement forestier. Quelles sont donc ces bonnes pratiques? Tout d'abord, la planification est une étape primordiale dans l'aménagement durable des chemins forestiers. C'est lors de cette étape qu'il est possible de déterminer le tracé du futur chemin et ainsi éviter le plus possible que celui-ci traverse les cours d'eau ou qu'il soit situé à proximité de ces derniers. De plus, le chemin devrait être localisé dans les sections les mieux drainées du milieu boisé. Idéalement, les travaux devraient se faire en dehors des périodes de crues ou de pluies abondantes.

Ensuite, lors de l'aménagement des chemins forestiers, la végétation située à proximité devrait être protégée. Dans le cas où cela est impossible, il est recommandé de planter une bande de végétation en bordure des nouveaux chemins afin d'assurer la rétention et la filtration des sédiments. Une barrière à sédiments peut également être installée à proximité des chantiers afin de limiter l'apport aux milieux hydriques. En cas de traverses de cours d'eau, il y a plusieurs éléments à tenir en compte dont principalement la largeur du cours d'eau et sa forme. Il est préférable d'opter pour une section étroite et rectiligne du cours d'eau. De plus, les travaux en cours d'eau doivent absolument être réalisés en dehors de la période de reproduction des poissons.

Finalement, il est important d'éviter le plus possible la mise à nu des sols. Si des sols sont mis à nus, il faut s'assurer de les ensemercer. Cela permet la stabilisation du sol et limite l'érosion de ce dernier. En appliquant toutes ces méthodes vous vous assurerez de réaliser des aménagements qui seront sains, durables et qui feront plaisir aux utilisateurs des cours d'eau et milieux humides à proximité de vos propriétés. N'hésitez pas à vous renseigner davantage, il existe une panoplie d'informations utiles et pratiques pour de saines pratiques d'intervention en milieu forestier.

## Références

1. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (2015). Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec, Direction des politiques de l'eau, 131 p.
2. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2020). Bilan quinquennal de l'aménagement durable des forêts 2013-2018, gouvernement du Québec. [En ligne] Consulté en mai 2021, [www.mffp.gouv.qc.ca/documents/forets/amenagement/redditioncomptes/BilanQuinquennalADF.pdf]
3. Agence forestière des Bois-Francs (2021). Guides des saines pratiques d'interventions forestières en milieu humide boisé des forêts privées du Québec, ouvrage collectif sous la coordination de C. Anecou, Victoriaville, 47 p.
4. Thompson et al., (2010). Forest road erosion control using multiobjective optimization.
5. Fédération des producteurs forestiers du Québec (2016). Saines pratiques d'intervention en forêt privée: guide terrain. 4e édition révisée, 140 p.

## DES MESSAGES DES CHEVALIERS DE COLOMB

### Moitié/moitié

Durant le mois de septembre, nous avons fait cinq tirages qui ont tous très bien fonctionné. Celui des 29 et 30 septembre était au profit du Comité des loisirs de la Villa Versant du lac. Nous vous remercions de votre appui et vous pouvez être assurés que toutes les sommes recueillies seront utilisées à bon escient.

### Héma-Québec

Le mercredi 5 octobre, de concert avec de nombreux bénévoles, nous avons organisé une collecte de sang sur rendez-vous dans la salle communautaire. Encore une fois, ce fut une belle réussite, merci à toutes et à tous.

### Halloween

Le lundi 31 octobre, de 15h30 à 18h sur le belvédère de la marina, il y aura distribution de friandises à vos enfants et à vous aussi... Bienvenue à toutes et à tous.

### Sapin de Noël

Vers la mi-novembre, nous aurons la chance d'avoir un sapin de Noël tout illuminé sur le belvédère de la marina. Merci à Yves Thivierge et à ses comparses de nous fournir un si bel arbre chaque année.

### La Guignolée

Cet événement se tiendra le samedi 10 décembre sur la rue Principale de 10h à 16h. Merci à l'avance de votre contribution toujours très appréciée.

### Noël des enfants

Dans la prochaine édition du bulletin *Le Ferdinois*, nous vous donnerons des détails sur cette belle activité pour nos enfants. Surveillez aussi notre article *Surprise pour les nouvelles mamans*.

Continuez de nous appuyer, cela nous rend plus forts et plus efficaces!

## RAPPEL : REMISAGE DES QUAIS

La municipalité tient à rappeler que tout quai et/ou tout autre ouvrage installé sur la rive et sur le littoral devra être enlevés **au plus tard le 1er novembre** de chaque année et que des dispositions réglementaires s'appliquent pour le remisage des quais (spécifiées à l'article 18.9.4.1 du règlement de zonage disponible au [www.stferdinand.ca/urbanisme-et-reglements](http://www.stferdinand.ca/urbanisme-et-reglements)).

Lorsque les quais ne sont pas installés sur la rive :

- a) L'entreposage ou le remisage doit être fait seulement dans les cours latérales ou la cour arrière d'une résidence, à une distance minimale de 2 mètres des lignes du terrain; cette distance minimale peut être réduite à 0,5 mètre si une clôture opaque ou une haie conforme au présent règlement est érigée entre les lignes du terrain et le quai;
- b) Malgré le paragraphe a), le remisage dans la marge avant d'une résidence est autorisé pour toute résidence dont l'espace disponible dans la marge arrière ne permet pas le remisage du quai. Le remisage d'un quai en marge avant ne peut se faire qu'à la condition que le site de remisage du quai soit localisé à plus de 30 mètres du bâtiment voisin le plus près;
- c) L'entreposage ou le remisage ne doit pas obstruer une fenêtre, porte ou issue ni être situé sous celle-ci;
- d) La hauteur maximale pour cet entreposage est de 1,5 mètre sauf pour les monte-bateaux.

Des avis d'infraction seront distribués aux propriétaires contrevenants. Nous vous rappelons que votre coopération est essentielle, car en respectant la réglementation, vous contribuez à conserver un environnement agréable pour tous.

# À l'affiche



*Société d'horticulture et d'écologie  
des lacs et des montagnes*

**DÈS 19H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

🌿 18 octobre : «Trucs de culture de 25 légumes» par Mme Lily Michaud

🌿 15 novembre : «On décore pour les Fêtes» par Mme Denyse Proulx



**MME CHOSE**  
EN RACONTE DES BELLES!

**HEURE DU CONTE**  
HISTOIRES POUR AVOIR (UN PEU) PEUR!

Ce jeudi 20 octobre  
Dès 18h30  
À la bibliothèque  
Onil Garneau



**Des messages de la  
Maison des Jeunes**

Un grand merci à tous pour votre générosité lors de notre dernière collecte de contenants consignés. En attendant la prochaine (mai 2023), vous pouvez venir les déposer dans le bac à cet effet, à la Maison des Jeunes (291, rue Bernier Ouest).

**MAISON HANTÉE**  
SOYEZ BRAVE, VENEZ VIVRE LE TRAJET ET CHERCHER DES BONBONS!  
31 OCTOBRE DE 18H À 20H  
291, RUE BERNIER OUEST



**JOYEUSE HALLOWEEN**

DISTRIBUTION DE BONBONS PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB SOUS LE BELVÉDÈRE DE 15H30 À 18H

MAISON HANTÉE DE LA MDJ DE 18H À 20H

SÉCURITÉ DANS LES RUES ASSURÉE PAR LES POMPIERS DE 18H À 20H

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND PRÉSENTE LE

# Marché de Noël

*Encourageons les commerçants d'ici!*

**26 novembre 2022 | 10h à 15h**  
Belvédère de la marina

*Les Dames de l'Amitié*

Rencontres pour partager et/ou apprendre le tricot!

- ☑ Chaque mercredi de novembre
- 🕒 13h à 16h
- 📍 Salle communautaire

VILLA VERSANT du lac

**VILLA VERSANT DU LAC**  
*Appel d'inscriptions*

(581) 208-0045 entre 10h et 12h  
(418) 428-9133 (domicile)

Inscrivez-vous à la liste d'attente afin que l'on puisse vous contacter lorsqu'un de nos logements se libérera. Pour plus d'informations, contactez Réjean Vézina, directeur général.

3 1/2 et 4 1/2  
Service repas  
65 +

**COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DE SAINT-FERDINAND**  
LE CDPE EST À LA RECHERCHE DE CANDIDAT-E-S

**Qu'est-ce que le CDPE?**  
Le CDPE est un OSBL fondé en 2002, composé de 7 membres bénévoles qui œuvrent pour le bien-être de la population et l'accroissement économique de la municipalité de Saint-Ferdinand. Pour citer un exemple, La villa Versant du Lac a été un de ses projets. Les rencontres ont lieu à raison d'une par mois, sauf durant la période estivale où il y a relâche, et sont d'une durée de quelques heures.

**Mission du CDPE**  
Le CDPE reçoit ses mandats du conseil municipal et de la directrice générale et travaille en étroite collaboration avec ces derniers. Voici les axes sur lequel le CDPE pourrait travailler dans les prochains mois :

- Aide au développement des commerces et aux industries (en fonction de leurs besoins);
- Aide au développement du parc industriel ainsi que le développement résidentiel;
- Tout autre idée qui pourrait faire croître notre belle municipalité.

Le tout fonctionne par projet et c'est de la municipalité que proviennent les fonds nécessaires pour soutenir ces projets ainsi que le fonds de roulement du CDPE.

**Recrutement**  
Nous sommes actuellement en recrutement. Nous recherchons des personnes motivées qui ont des aptitudes au travail d'équipe, qui jouissent d'une certaine disponibilité et qui veulent faire profiter la communauté de leur expérience. Pour plus de détails ou si vous désirez vous impliquer pour améliorer la qualité de vie à Saint-Ferdinand et pour développer son économie, vous êtes invités à donner votre nom en communiquant avec Denise Grenier (418-334-7834) ou Jean Bédard (819-574-5275) ou par courriel au [cdpeferdinand@gmail.com](mailto:cdpeferdinand@gmail.com).

**Entrez dans la danse**  
*Votre club FADOQ vous attend!*

- ▶ Activités et loisirs
- ▶ Plus de 1000 rabais et privilèges
- ▶ Défense des droits collectifs

Devenez membre dès aujourd'hui!  
fadoq.ca/clubs  
1 800 828-3344

# Calendrier

Activités et événements à venir

**LÉGENDE**

- Les Chevaliers de Colomb
- Les Dames de l'Amitié
- FADOQ
- Société d'horticulture

## NOVEMBRE 2022

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1 À la salle com.: -9h - Bocchi -15h15 - Mise en forme -16h30 - Yoga	2 13h - Tricot - Salle communautaire	3	4	5
6	7 9h - Poches - Salle communautaire 19h - Séance ordinaire - Salle du conseil	8 À la salle com.: -9h - Bocchi -15h15 - Mise en forme -16h30 - Yoga	9 13h - Tricot - Salle communautaire	10	11	12 13h - Atelier d'art - Bibliothèque
13	14 9h - Poches - Salle communautaire	15 À la salle com.: -9h - Bocchi -15h15 - Mise en forme -16h30 - Yoga 19h - Décoration des Fêtes - Salle com.	16 13h - Tricot - Salle communautaire	17	18	19
20	21 9h - Poches - Salle communautaire	22 À la salle com.: -9h - Bocchi -16h30 - Yoga 19h - Réunion - Salle du conseil	23 13h - Tricot - Salle communautaire	24	25	26 10h à 15h - Marché de Noël - Belvédère 13h - Atelier d'art - Bibliothèque
27	28 9h - Poches - Salle communautaire	29 À la salle com.: -9h - Bocchi -16h30 - Yoga	30 13h - Tricot - Salle communautaire			